

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2021/A03M19C1/1

2-Nom et adresse de l'opérateur :

ANDREU STÉPHANE
La Tiny Ferme de Provence
Chemin du plan de Clavel - 14 lot les jardins de St Pierre
13330 PÉLISSANNE

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

4- Catégories de produits/activité, surface :

Végétaux et produits végétaux :

Légumes frais plein champ (Ail, Ail rocambole, Amarante, Aroche, Artichaut, Asperge, Aubergine, Betterave, Blé, Blette, Brocoli, Carotte, Céleris, Chicorée, Choux, Ciboule, Concombre, Courge, Courgette, Echalote, Epinard, Fenouil, Fève, Haricots, Kale, Kiwano, Laitue, Mâche, Maïs, Melon, Mizuna, Navet, Oignon, Ortie, Panais, Pastèque, Patate douce, Piment, Poire de terre, Poireau, Poireau perpétuel, Poirée, Pois, Pois chiche, Poivron, Poire de terre, Pomme de terre, Pourpier, Radis, Rhubarbe, Roquette, Roquette vivace, Salsifis, Sarrasin, Soja, Sorgho, Tomate, Topinambour)

Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (Artemisia, Ashwaganda, Basilic, Belle de nuit, Bourrache, Camomille, Capucine, Ciboulette, Coquelicot, Coriandre, Coriandre vivace, Echinacée, Epazote, Epinard vivace, Lavande, Luzerne, Menthe, Moutarde, Nepeta, Oeillet, Oseille, Persil, Phacélie, Poireau perpétuel, Soucis, Tabac, Thym, Tournesol)

Fraises

Raisin de table

Autres fruits d'arbres ou d'arbustes n.c.a. (Abricotier, Amandier, Amélanchier, Arbre impérial, Arbre à petit pois, Argousier, Cerisier, Cognassier, Cornus mas, Eleagnus, Erable, Févier d'Amérique, Figuier, Framboisier, Goji, Glycine, Grenadier, Groseillier, Mûrier, Myrtille, Nectarinier, Néflier, Noisetier, Noisetier de Byzance, Pêcher, Pêcher de vigne, Plaqueminier, Pommier, Poirier, Prunier, Sureau, Tilleul, Yuzu)

Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves (Reproduction de semences (Maraichage, PPAM, Arboriculture))

5- Définis comme :

Biologique

Biologique

En conversion vers l'agriculture biologique C2

Biologique

Biologique

Biologique

6-Période de validité

Du 29/04/2021 Au 30/06/2022

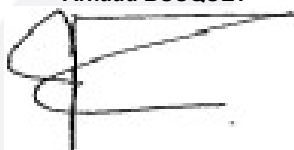
7-Date du contrôle

Le 14/04/2021

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 30/04/2021

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



Accréditation n° 5-0539

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr